



MAISON POUR TOUS - BOISSY L'AILLERIE

INSCRIPTIONS 2016-2017 MODE D'EMPLOI

Vous pouvez vous inscrire :

1. à la journée des associations le **samedi 3 septembre 2016**, à la Maison Pour Tous (MPT - chemin du Cimetière – près des tennis) de 9h à 13h et de 14h à 18h.
2. ou aux permanences, toujours à la MPT :
Mercredi 7 septembre à partir de 14H et **Samedi 10 septembre** de 10H à 13H.
Mercredi 14 septembre à partir de 14H et **Samedi 17 septembre** de 10H à 13H.
3. et **tout au long de l'année** auprès du secrétariat (le mercredi à partir de 15h).
4. ou **lors d'une séance d'essai*** de l'activité choisie (téléphonez avant).
5. mais aussi dès maintenant, **par correspondance, à partir de notre site web.**

Comment pratiquer ?

Remplissez **un bulletin** d'inscription **par activité**. Les bulletins sont disponibles sur notre site web ou à la MPT, aux heures d'ouverture (fermé pendant les vacances scolaires).

L'adhésion annuelle MPT est de **18 €** par personne à rajouter à la cotisation de la 1^{ère} activité pratiquée (exemple : yoga Hatha, 1 adulte habitant Boissy : 18 € + 189 € = 207 €).

Vous pouvez payer en 3 fois, votre 1^{er} chèque comprend 1/3 de la cotisation + l'adhésion annuelle MPT de 18 €. Pour vous aider, nous avons indiqué le montant des 3 règlements pour chaque activité sur [le tarif que vous pouvez consulter en ligne](#)

ex. yoga Hatha, 1 adulte habitant Boissy : 18 € + 189 € = 207 €. soit :
1 chèque de 81 € (encaissable le 15/10), 1 chèque de 63 € (encaissable le 15/01) et
1 chèque de 63 € (encaissable le 15/02).

Si vous éprouvez des difficultés, n'hésitez pas à téléphoner au référent (son prénom et son n° de téléphone est indiqué dans la catalogue en face de l'activité).

Une réduction de 5 % sur l'activité la moins chère est accordée aux adhérents pratiquant au moins 2 activités (l'activité la moins chère si son montant est supérieur à 100 €, sinon les 5% seront décompté sur la 1^{ère} ou 2^{ème} activité).

Attention, il y a deux tarifs pour chaque activité :
habitant Boissy / habitant extérieur (ex.: 100 € / 120 €).

Si vous n'avez pas encore pratiqué l'activité qui vous intéresse, n'hésitez pas à téléphoner au référent pour obtenir de plus amples renseignements.

Mieux ! Participez à un cours d'essai mais téléphonez avant !

Si vous ne souhaitez pas vous préinscrire maintenant, rendez-vous à la journée des associations, **samedi 3 septembre** à la Maison Pour Tous (MPT - chemin du Cimetière – près des tennis) de 9h à 13h et de 14h à 18h

A très bientôt

Début pour la plupart des activités : lundi 19 septembre 2016

Fin des activités : mi-juin 2017 en fonction des disciplines (30 séances).

Les activités sont en général planifiées sur 30 semaines, de septembre à juin.

Attention ! Certains horaires sont susceptibles de varier.

*après votre inscription, vous pouvez décider d'arrêter ou de changer d'activités lors des 2 premiers cours.
Après ces 2 premiers cours, vous ne pourrez plus vous faire rembourser quel qu'en soit la cause ([article 6 du règlement intérieur](#)).

Renvoyez votre bulletin complété avec vos règlements par chèque (ordre MPT BOISSY) à :
Maison Pour Tous – MPT – Chemin du Cimetière – 95650 Boissy l'Aillierie



MAISON POUR TOUS

Chemin du Cimetière – 95650 Boissy l'Aillierie
Association loi 1901